



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 20 août 2025, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement suivant :

**# 374-03-25 Règlement # 374-03-25 modifiant le schéma
d'aménagement et de développement de la
MRC de La Vallée-de-l'Or**

Que le règlement est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2025, soit le jour de la signification à la MRC de l'avis de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation selon lequel ledit règlement respecte les orientations gouvernementales en matière d'aménagement.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 9 octobre 2025

Original signé

Me Marie-Hélène Bastien
Greffière